

que quarante-quatre ans, Charles avait pris des engagements éventuels envers le cardinal Wolsey, premier ministre de Henri VIII, qui aspirait à la tiare; il lui avait promis, par ses ambassadeurs, en cas de vacance du siège apostolique (et cette promesse il la lui avait renouvelée dans les conférences de Bruges, au mois d'août précédent), qu'il ne négligerait rien de ce qui dépendrait de lui pour faire tomber sur sa personne le choix du sacré collège. Il avait trop besoin du cardinal, dont l'influence était toute-puissante auprès de Henri VIII, pour lui manquer de parole.

On ne connaît pas les premières instructions que, dans ces circonstances, il donna à don Juan Manuel, son ambassadeur à Rome (1). Celles qu'il fit parvenir à l'évêque de Badajoz, son envoyé à Londres, étaient de nature à satisfaire Wolsey. Elles le chargeaient d'assurer le cardinal qu'il était prêt à s'acquitter de toutes ses promesses, et qu'il n'attendait, pour agir, que d'être

(1) D'après sa lettre à don Juan Manuel, du 50 décembre 1521, que cite M. MIGNET, *Rivalité de Charles-Quint et de François 1^{er}*, dans la *Revue des deux Mondes*; xxviii^e année, seconde période, t. XIV, p. 619, il paraît qu'il écrivit au sacré collège, et aux cardinaux en particulier, « pour les exhorter à donner à la république chrétienne » le pontife qui paraîtrait lui convenir le mieux, et à placer le gouvernail de la barque de saint Pierre, depuis longtemps ballottée sur les flots de la haute mer, entre les mains d'un pilote qui, par sa vertu, sa foi, son art et son adresse, sût la tirer du milieu des tempêtes, et la conduisit enfin au port du salut. »

Cette version concorde tout à fait avec ce que Charles-Quint mandait à Adrien VI, le 9 mars 1522. (Voyez p. 45.)

instruit des intentions définitives du cardinal (1). Il lui confirma ces assurances par une lettre de sa main : « Monsieur le cardinal, mon bon amy, lui écrivit-il, » vous savés les devises que autrefois vous ay tenues » de ce que voudrois faire pour vous. Avisés ce que » pourray, et le me faites savoir, car je m'y emploiray » de très-bon ceur (2). »

Henri VIII, et Wolsey surtout, qui n'était pas sans quelque doute sur la sincérité de l'empereur, reçurent avec une vive satisfaction les communications de l'évêque de Badajoz. Déjà ils connaissaient la mort de Léon X, et Henri avait résolu spontanément d'envoyer un ambassadeur extraordinaire au conclave, afin de lui recommander l'élection du cardinal d'York; il avait fait choix, pour cette mission difficile, de Richard Pace, son premier secrétaire, dont l'habileté et le dévouement lui inspiraient une entière confiance (3).

Wolsey témoigna à l'évêque toute la reconnaissance dont il était pénétré envers l'empereur; il s'appliqua à le persuader que, s'il désirait parvenir au suprême pontificat, c'était uniquement dans l'intérêt de leurs deux maîtres; qu'il n'y attachait aucune vue d'ambition per-

(1) Lettre du 16 décembre, dans les *Actenstücke und Briefe zur Geschichte Kaiser Karl V*, publiées par le docteur KARL LANZ, Vienne, 1853, in-8°, p. 504.

(2) Lettre datée du 17 décembre, à Gand, conservée en original au Public Record Office, à Londres.

(3) Lettre de l'évêque de Badajoz à l'empereur, du 19 décembre, dans les *Actenstücke*, etc., p. 506.

sonnelle. Il ne lui déguisa pas pourtant qu'il était disposé à sacrifier cent mille ducats, s'il le fallait, pour le succès de son élection. Il voulait même que l'empereur donnât l'ordre à son armée de s'approcher de Rome, afin de contraindre, par la force, le sacré collège à l'élire (1).

Pace, avant de se rendre en Italie, vint trouver l'empereur à Gand, pour lui communiquer ses dépêches et se concerter avec lui. Selon ses instructions, s'il voyait que l'élection du cardinal d'York rencontrât trop d'obstacles, il devait appuyer celle du cardinal de Médicis, ou de tout autre membre du sacré collège qui fût favorable aux deux couronnes. L'empereur lui remit une dépêche pour son ambassadeur à Rome, où il lui recommandait, de la manière la plus pressante, les intérêts de Wolsey (2). Pace lui avait apporté des lettres du cardinal d'York et du roi; il y répondit de sa main : « Vous pouvez estre sehur, man- » da-t-il au cardinal, qu'il ne sera riens espargné pour » parvenir à l'effet désiré, et ne m'a point semblé con- » venable d'escripre en faveur d'aulture que vous, car » toute mon affection est à vous (3). » La lettre au roi, conçue dans le même sens, renfermait des expressions spécialement propres à flatter le premier ministre (4).

(1) Lettre de l'évêque de Badajoz à l'empereur, du 24 décembre, dans les *Actenstücke*, etc., p. 525.

(2) C'est celle du 30 décembre citée par M. MIGNET. (Voyez p. xiv, note 1.)

(3) Lettre du 27 décembre, dans les *Actenstücke*, etc., p. 527.

(4) Lettre de la même date, *ibid.*, p. 526.

Quand Pace arriva à Rome, le conclave était fini, et le cardinal de Tortose, Adrien d'Utrecht, appelé à remplacer Léon X (1). Le cardinal Wolsey n'avait réuni que neuf voix. « On le trouva trop jeune, dit » M. MIGNET; on le crut disposé à faire des réformes, » et l'on craignit qu'il n'établît en Angleterre le siège » de son pontificat (2). »

La nouvelle de l'élection de son ancien précepteur à la papauté parvint à Charles-Quint le 20 janvier, à Bruxelles. Il était loin de s'y attendre. Ses lettres de Rome ne parlaient que de divisions dans le sacré collège; elles faisaient bien mention d'Adrien, mais en des termes trop vagues pour qu'il y attachât quelque signification (3); elles donnaient à penser, du reste, que le conclave serait d'une longue durée. Nul plus que lui ne devait se féliciter du choix d'un pontife « dont il croyait pouvoir disposer comme d'une per- » sonne nourrie en sa maison, et duquel il avait pris » le peu de lettres et de bonnes mœurs que Dieu lui » avait donné (4). » Il se mit en mesure de profiter de cet événement aussi heureux qu'inattendu. Il était sur le point d'envoyer le seigneur de la Chaulx en Angle-

(1) C'est ce qui résulte d'une lettre de l'empereur à ses ambassadeurs en Angleterre, du 21 janvier 1522.

(2) *Rivalité de Charles-Quint et de François I^{er}*, l. c., p. 621.

(3) Voyez, p. 5, la lettre de don Juan Manuel à l'empereur, du 9 janvier.

(4) Ce sont les propres termes dont il se sert dans une dépêche du 21 janvier à ses ambassadeurs à Londres.

terre et en Portugal pour des affaires importantes : il résolut que la Chaulx (1) passerait par l'Espagne, avec la mission d'y visiter le nouveau pontife. La Chaulx était, après le grand chancelier Gattinara, le ministre le plus en autorité auprès de lui (2). Sa personne devait être particulièrement agréable à Adrien. Ils avaient vécu ensemble, pendant plusieurs années, à la cour et dans la chambre de l'empereur. Ils avaient été adjoints ensemble au cardinal Ximenès pour le gouvernement de l'Espagne, après la mort de Ferdinand le Catholique (3). La meilleure intelligence n'avait jamais cessé d'exister entre eux.

Comme la Chaulx ne pouvait se mettre en route incontinent et qu'il devait s'arrêter en Angleterre, l'empereur fit prendre les devants au commandeur Lope Hurtado de Mendoza, gentilhomme de sa chambre et membre de son conseil. Lope Hurtado était bien connu d'Adrien. Charles-Quint le lui avait envoyé, au mois de septembre 1520, dans une conjoncture délicate : c'était

(1) Charles de Poupet, seigneur de la Chaulx, conseiller, chambellan et premier sommelier de corps de l'empereur.

(2) D'Andoins, envoyé par le roi de Navarre à Charles-Quint pour réclamer la restitution de son royaume, lui écrivait de Saragosse, le 17 mai 1518 : « Sire, le roy catholique envoie présentement devers » le roy en poste le sieur de la Chaulx; lequel est le plus principal » homme en autorité autour de son maistre, après monseigneur de » Chièvres et le chancelier. » (*Bulletin du comité historique des monuments écrits de l'histoire de France*, t. II, p. 251.)

On sait que le seigneur de Chièvres était mort à Worms en 1521.

(3) SANDOVAL, *Historia de Carlos V*, lib. II, § XXXVIII.

lorsque la gravité des événements qui se passaient en Espagne l'avait déterminé à donner pour collègues au cardinal de Tortose, dans la vice-royauté qu'il exerçait seul en son nom, le connétable et l'amiral de Castille (1).

Nous faisons connaître, dans ce volume, l'instruction de Lope Hurtado :

« Vous visiterez Sa Sainteté et vous baiserez ses saints pieds et mains, de notre part — y disait l'empereur; — vous lui témoignerez le grand plaisir que nous avons éprouvé de ce que la main de Dieu a guidé le choix de sa sainte personne pour pasteur et souverain pontife de son Église universelle : car, vu l'expérience que nous avons de sa profonde doctrine et de sa bonté native, nous ne pouvions désirer une élection plus digne, plus convenable au service de Notre-Seigneur, ainsi qu'au bénéfice de son Église universelle et de toute la chrétienté, que celle qui s'est faite par la grâce du Saint-Esprit. Vous lui direz que notre contentement s'accroît, en particulier, de la circonstance qu'après qu'il a plu à Dieu de nous constituer en la dignité impériale, il nous fait la faveur de vouloir que nous recevions la couronne de la main d'une personne, comme Sa Sainteté, avec qui nous avons des relations si intimes, qui est de notre propre nation, qui nous a élevé et instruit dès notre enfance, en nous le don-

(1) *Primera parte de los anales de Aragon*, por Bartolomé-Leonardo DE ARGENSOLA, in-fol., 1650, p. 1039 et suiv.

nant aujourd'hui pour vrai et bon père, et pour souverain et universel pasteur de toute la chrétienté..... Nous tenons pour certain que Dieu a fait de sa main cette heureuse élection, afin de nous montrer que sa volonté est d'établir les affaires publiques de la chrétienté, et d'unir ses forces pour l'amplification de notre foi catholique, pour que toutes les erreurs du monde soient punies et redressées, qu'elles se réduisent en la connaissance d'une seule et vraie Église et religion; à la louange et gloire infinie de son saint nom, en prenant Sa Sainteté et nous pour les exécuteurs de ses desseins. »

Lope Hurtado était chargé, après cela, d'assurer le pape que, en tout ce qui se présenterait, de public ou de particulier, l'empereur était déterminé à courir une même fortune avec lui, car il le regardait comme son vrai père et protecteur, et voulait lui être à toujours dévoué et obéissant fils. Il avait à lui annoncer aussi la prochaine venue de M. de la Chaulx, avec des instructions plus amples. Enfin il devait lui offrir la personne, la fortune et les États de l'empereur, en lui disant que les gouverneurs des royaumes d'Espagne avaient reçu l'ordre de le servir en tout, et qu'il pouvait disposer de ces royaumes librement, comme d'une chose qui fût à lui (1).

Cet envoyé de Charles-Quint arriva à Vitoria le 12 février (2). Adrien était informé, depuis trois jours, de

(1) Pag. 24-25.

(2) Pag. 51.

son élection (1); la nouvelle lui en avait été transmise par un message du sacré collège, dont était porteur un camérier du cardinal de Santa Cruz (2), qui avait obtenu un sauf-conduit pour traverser la France. Francisco de Silva, que don Juan Manuel lui avait dépêché deux jours après la séparation du conclave, avait été pris en mer par des corsaires français (3).

Quoique né sujet espagnol, Santa Cruz, qui voulait s'attribuer, auprès du nouveau pontife, le principal mérite de son élection, accusait formellement don Juan Manuel, dans une lettre particulière, d'y avoir été opposé. Adrien fut blessé de cette conduite d'un ministre sur le concours duquel il lui semblait qu'il aurait dû compter plus que sur tout autre, et les avertissements trop libres de don Juan Manuel (4), le langage quelque peu hardi dont il usait (5), ne contribuèrent point à

(1) Pag. 41 et 254, note 1.

(2) Bernardo Carvajal, évêque de Cartagène, avait été nommé, en 1495, par Innocent VIII, cardinal du titre de Saint-Marcelin et de Saint-Pierre. Il avait, plus tard, échangé ce titre contre celui de Sainte-Croix de Jérusalem, et était devenu évêque d'Ostie. Il était, en 1522, le doyen du sacré collège.

(3) Pag. 6, 62, 265.

(4) Pag. 7, 55.

(5) Pag. 69.

Don Juan Manuel descendait de la maison royale de Castille; il était chevalier de la Toison d'or. Son attachement à l'archiduc Philippe le Beau, père de Charles-Quint, et la faveur dont l'honorait ce prince, lui avaient valu toute sorte de persécutions de la part de Ferdinand le Catholique : il avait dû, après la mort de Philippe le Beau, quitter l'Espagne, et, comme il s'était réfugié aux Pays-Bas, l'archiduchesse

le réhabiliter dans son esprit. En vain l'empereur, lorsqu'il sut ce qui se passait, l'assura que le cardinal de Santa Cruz l'avait trompé; que don Juan Manuel, au moment de l'entrée des cardinaux dans le conclave, les avait engagés à se souvenir de lui, de sa doctrine et de son mérite; que Santa Cruz, loin de seconder son élection, lui avait retiré son vote, quand il s'était aperçu qu'il allait avoir la majorité (1); en vain don Juan Manuel lui protesta qu'il l'avait servi avec zèle, selon les intentions de son maître, et que l'appui de l'empereur non-seulement avait influé sur son élection, mais encore avait empêché qu'elle ne fût révoquée ensuite par les cardinaux du parti français (2) : rien ne put le faire revenir de l'impression défavorable qu'il avait conçue de l'ambassadeur. Sa réponse à Charles-Quint en fournit assez la preuve : « Il nous paraît, lui » dit-il, que vous n'êtes pas bien informé de ce qui

Marguerite, à la suggestion de l'empereur Maximilien, excité par le roi Ferdinand, l'avait fait arrêter en 1513, et conduire prisonnier au château de Vilvorde, sans respecter en lui les privilèges dont jouissaient les chevaliers de la Toison d'or. Il n'avait été relâché qu'à la condition de se rendre à la cour de l'empereur. Charles-Quint, lors de son émancipation, s'était empressé de l'appeler auprès de lui; et, devenu roi d'Espagne par la mort de Ferdinand, il lui avait restitué tous ses biens et ses honneurs. Ces faits expliquent, s'ils ne les justifient pas entièrement, les hardiesses de langage de don Juan Manuel.

(1) Lettre du 9 mars 1522, p. 45. Voyez aussi, dans LANZ, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. 1^{er}, p. 89, sa lettre autographe, en français, du 7 mars.

(2) Pag. 56, 58, 69.

» touche le cardinal de Santa Cruz. Nous connaissons
» très-particulièrement la manière dont il s'est conduit
» lors de notre élection, tant dans le vote qu'ensuite
» lors de l'accès. Nous sommes assuré d'ailleurs que,
» s'il avait dépendu de vous de nous élire, vous n'au-
» riez pas voulu en élire un autre. Mais, quant à vos
» ministres, lorsque V. M. aura vu ce que nous
» écrivent les cardinaux et d'autres personnes qui sont
» intervenues dans cette affaire, elle sera mieux ins-
» truite de la vérité. Au surplus, nous n'y attachons
» pas d'importance : car Dieu sait que nous préfé-
» rions n'avoir pas cette charge sur les épaules (1). »
La conséquence de ce dissentiment fut que, à l'arrivée
du pape à Rome, l'empereur se vit obligé de rappeler
don Juan Manuel.

Adrien n'en accueillit pas moins, avec une satisfac-
tion marquée, le commandeur Lope Hurtado et les
compliments ainsi que les offres qu'il était chargé de
lui faire. Il le lui témoigna dans les termes les plus
expressifs. « Je crois, écrivit Hurtado à l'empereur,
» que, de même que Dieu a accru l'état de Sa Sainteté,
» de même il a accru son amour pour Votre Majesté.
» Elle ne pense à rien, elle ne parle de rien qui lui
» soit propre; elle ne s'occupe que des affaires de
» Votre Altesse, et avec la même sollicitude que
» quand elle était doyen de Louvain. Elle dit que,
» toutes les fois que cela sera nécessaire pour l'hon-

(1) Lettre du 5 mai 1522, p. 74.

» neur et l'agrandissement de Votre Majesté, elle sa-
» crifiera non-seulement son état, mais sa personne,
» et que cette volonté, aucune occasion, aucune chose
» ne pourra jamais l'en faire départir (1). »

Dès le 11 février, Adrien avait fait part à l'empereur des nouvelles reçues, par diverses voies, de son élection : « En vérité, lui écrivait-il, je ne m'en réjouis
» pas, car cette charge excède considérablement mes
» petites forces, et je suis dans un âge où l'on a plus
» besoin de jouir de tranquillité et de repos, que
» d'accepter un fardeau si pesant et presque insupportable. Je crois aussi que mon élection sera peu
» agréable à V. M., non que je pense qu'elle m'aime
» moins aujourd'hui qu'elle ne m'a toujours aimé,
» mais parce que peut-être elle se figurera que ses
» affaires en Espagne souffriront de mon départ pour
» Rome. » Il lui demandait ensuite son avis sur le point de savoir s'il irait en Italie par mer ou par terre, sous un déguisement ou non : il ne croyait pas que les Français fussent assez ennemis du siège apostolique et de l'Église, pour vouloir mettre empêchement à son voyage, d'autant plus qu'il ne leur avait jamais fait de mal (2).

Après qu'il eut vu Lope Hurtado, il adressa une nouvelle lettre à l'empereur : « Je ne m'étonne point,
» lui dit-il, que Votre Majesté se soit réjouie de ma pro-

(1) Lettre du 15 février 1522, p. 51.

(2) Pag. 27.

» motion, car il ne saurait me venir d'agrandissement
» qui ne soit plutôt pour Votre Sérénité que pour moi ;
» et Votre Altesse peut être persuadée que je resterai
» toujours ferme en ce propos et volonté.... Dieu m'est
» témoin que je me suis occupé des affaires de Votre
» Sérénité et de celles de l'enfant, votre frère, avec
» plus de sollicitude que des miennes propres, et cela
» à cause du grand amour que je vous porte à tous
» deux. Quoique la susdite promotion me déplaît, et
» que je voulusse m'excuser d'une si grande charge, vu
» la faiblesse de mon jugement et mon peu de forces,
» puisque le sacré collège, avec tant de conformité,
» m'a élu, sans égard à l'insuffisance de mon mérite,
» je m'efforcerai de l'accepter, avec l'espoir que Dieu
» m'y aidera à faire ce qui conviendra à son saint ser-
» vice, au bien et à la paix de la chrétienté..... (1) »

Le même jour, Adrien écrivit, de sa main, à l'em-
pereur, une autre lettre qui nous manque. C'est à cette
lettre que répond celle de Charles-Quint, du 7 mars,
qui a été publiée par M. LANZ (2), d'après une copie
existante aux archives de Bruxelles. Celle-ci, tout in-
time et autographe, est en français, la seule langue dont
Charles se servit dans ses correspondances person-
nelles. Elle est infiniment curieuse d'un bout à l'autre ;
mais, comme elle est imprimée, nous n'en citerons que
quelques passages : « De la joye que j'ay eu de

(1) Lettre du 15 février 1522, p. 55.

(2) *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. I^{er}, p. 58.

» vostre élection, — y dit l'empereur à son ancien
 » maître — n'est chose nouvelle; mais eust esté desna-
 » turel, si aultrement en eusse usé;.... et me semble
 » que, estant le papat en vostre main et l'empire en
 » la myenne, est pour faire par ensemble beaucoup de
 » bonnes et grandes choses, et doibt estre une mesme
 » chose et unanime des deux.... » Plus loïn, « pour ce
 » qu'entre père et filz ne doibt avoir nulle couverture,
 » mais déclarer ce que chascun a sur le cœur », il lui
 exprime son étonnement de ce qu'on a pu dire qu'il
 n'a pas été cause de son élection, et qu'il en a eu plutôt
 du regret que de la joie : « Je ne sçauroye croire —
 » poursuit-il — qu'ainsi fust, ne que Vostre Saincteté
 » deust adjoüster foy à une chose si contraire à vérité :
 » car, si vous estes bien informé (ce que pourrez estre
 » par ceulx qui s'y sont trouvez et qui sçaiuent la vé-
 » rité), trouverez que la chose est allée aultrement : ce
 » que pourrez aussi cognoistre par une responce que
 » fut faicte à don Jehan Manuel, mon ambassadeur,
 » de par le collége des cardinaulx, qui lui dirent que,
 » à ma contemplation, fut faicte l'élection de Vostre
 » Saincteté.... Soyez donc asseuré que j'ay esté cause
 » de vostreditte élection, et en ay eu autant plésir et joye
 » que si elle m'eust esté donnée avec mon empyre.... »
 Il s'appliquait, enfin, à le dissuader de prêter l'oreille
 aux ouvertures des Français : « Je supplie à Vostre
 » Saincteté — ainsi s'exprimait-il — vous veuillez
 » garder de leurs doulces et bonnes parolles, et vous
 » souvenir de ce que autrefois m'avez dit, estant vostre
 » escolier, qu'est ce que je vois par expérience estre

» véritable, et affin qu'il vous en souviene, je vous
» réduitz à mémoire, et est que leurs parolles sont
» bonnes et doulces; mais, à la fin, ils ne cherchent
» qu'à tromper et amuser ung chascun. »

Sur ce dernier point, il s'étendait davantage dans une lettre écrite de main de secrétaire : « Que Votre Sainteté, y disait-il, ne pense pas à faire son chemin par terre, car les Français ne lui donneront aucune sûreté à laquelle elle se puisse fier. Qu'elle tienne pour certain que, si elle mettait le pied en France, elle comblerait leurs désirs, et qu'ils en profiteraient pour réaliser ce qu'ils projettent à Rome, au très-grand scandale de toute la chrétienté. On dit que le roi de France envoie en ambassade à Votre Sainteté monsieur de Paris (1) : ce ne sera pas pour la féliciter de son élection, ni pour d'autres fins tendantes au bien public de la chrétienté, que pour faire, sous ce prétexte, quelque mauvais offices dans mes royaumes, comme Votre Sainteté sait qu'il le tenta autrefois. Je la supplie, par ce motif, d'empêcher que des personnes attachées au service du roi de France n'entrent dans mesdits royaumes, sous quelque couleur que ce soit, et si, à la réception de cette lettre, elles étaient déjà entrées, de les faire retourner tout de suite par le chemin le plus court et le plus droit (2). » Il l'engageait en même temps à hâter son voyage à

(1) C'est ce que Lope Hurtado mandait à l'empereur dans sa lettre du 13 février 1522, p. 32.

(2) Lettre du 9 mars, p. 44.

Rome, l'informant qu'il venait de donner des ordres pour que les galères d'Espagne, de Naples et de Sicile se rendissent en diligence à Barcelone, et s'y tinsent à sa disposition (1).

Il insista, dans une lettre postérieure, sur le prompt départ d'Adrien pour l'Italie : « Dieu sait, lui manda-t-il, que, de toutes les choses qui pourraient s'offrir aujourd'hui, il n'y en aurait aucune que je désirasse autant que d'avoir une entrevue avec Votre Sainteté, avant qu'elle quittât l'Espagne : car j'y trouverais une grande consolation, et je pourrais prendre son conseil comme celui d'un père. Mais la nécessité publique est si grande, tout délai apporté au voyage de Votre Sainteté entraîne chaque jour tant d'inconvénients pour le saint-siège et pour nos affaires à tous deux, qu'il est très-juste de préférer cet intérêt public, beaucoup plus important, à ma satisfaction particulière, d'autant que ce qui ne se fera point dans une entrevue, Votre Sainteté peut y suppléer par lettres, m'écrivant son avis et me donnant son conseil familièrement, comme un père et comme un maître, puisqu'elle est aussi bien informée de mes affaires que moi-même, et qu'elle sait que je recevrai en véritable fils tout ce qu'elle me dira (2). »

Ici se place, par sa date, la lettre autographe d'Adrien à l'empereur que M. LANZ a également em-

(1) Lettre du 9 mars 1822, p. 44.

(2) Lettre du 29 mars, p. 66.

pruntée à nos archives (1). Il s'y réjouit de ce que l'empereur n'a pas oublié « ce que de luy a ouy et apprins » aux escoles, assavoir : les François estre rices et » abundans de promesses, belles et douces parolles ; » mais mesurer l'amitié à leur proffit. » Il s'y explique de plus, en des termes très-catégoriques, sur la part qu'il attribuoit à l'empereur dans son élection. Ce passage veut être reproduit tout entier. Voici comme il est conçu : « Je suis plus que certain de la joye » que avés eu de mon élection à la papalité, et me » suis tousjours tenu pour assuré que si, pour vostre » pure affection et entière amour, vous seul eussies » deubt eslire ung pape, vous fussies incliné vers moy » et m'eussies donné vostre vote. Mais je savoie qu'il » ne convenoit ny à voz affaires ni à la républicque » christienne que sollicitissies pour moy, pour ce que » eussies solut et enfraint l'amitié avec cestuy qui de » tous estoit le plus nécessaire aux choses de Italie (2) ; » savoie aussi que icelle mon élection vous donneroit » quelque tristesse et déplaisance, pour le détrimment à » venir ès choses de par deçà à cause de mon absence : » mais l'excessive et véhémence délectation survenue » enchassera et expulsera toute tristesse, non-seule- » ment contraire, mais aussi toute autre quelconque.

(1) Celle du 5 mai 1522, insérée p. 60 du tome I^{er} de la *Correspondenz des Kaisers Karl V.*

(2) On voit qu'Adrien connaissait, ou qu'il soupçonnait du moins, les engagements pris par l'empereur envers Henri VIII et le cardinal Wolsey.

Dès son arrivée, il se rendit auprès du pape, qui lui fit un accueil plein de bienveillance. Il y retourna le lendemain. Adrien lui dit qu'il avait vivement désiré sa venue, afin d'avoir son avis sur la réponse à faire à une lettre que lui avait écrite le roi de France, réponse qu'il n'avait pu cependant différer jusque-là (1), parce que la durée du sauf-conduit accordé à la personne envoyée par lui vers ce monarque était très-limitée. Il communiqua à la Chaulx ce que le roi lui avait écrit, et ce qu'il avait répondu. La Chaulx inféra de ses discours « qu'il était aussi mauvais Français que qui que ce fût au monde, et qu'il ferait » pour l'empereur tout ce qu'un père ferait pour son » fils; » il lui parut même qu'il était désabusé sur le compte du cardinal de Santa Cruz. Le projet d'Adrien était de se faire accompagner, dans son voyage, de 2,000 hommes de troupes seulement; la Chaulx, selon les instructions de l'empereur, le persuada d'en prendre 4,000, qui pouvaient être employés très-utilement en Italie, et de faire courir le bruit qu'ils étaient au nombre de 8,000 ou de 10,000, afin que sa réputation en fût plus grande. Il désirait emmener à Rome quelques évêques d'Espagne : l'empereur avait expressément ordonné à la Chaulx de s'y opposer; mais la Chaulx, sachant la peine que le pape éprouverait, s'il ne pouvait au moins avoir avec lui l'archevêque de Bari et l'évêque de Burgos, ne jugea pas à

(1) C'est vraisemblablement celle que nous donnons p. 262.

propos d'y mettre obstacle (1). L'empereur, à qui il en rendit compte, l'approuva, et donna au pape toute latitude à cet égard (2).

Le point principal que la Chaulx avait à négocier avec Adrien VI concernait le traité fait entre l'empereur et son prédécesseur Léon X (3). La Chaulx devait le solliciter avec instance d'y accéder. S'il n'y réussissait pas, et qu'Adrien ne voulût fournir à l'empereur aucun secours d'hommes ni d'argent pour la guerre d'Italie, il lui proposerait une ligue entre lui, l'empereur et le roi d'Angleterre, qui fût défensive pour les choses possédées ou détenues actuellement, et offensive contre tous agresseurs, et même contre les ennemis de la foi. Il lui était recommandé, de plus, de faire en sorte qu'Adrien confirmât, en les étendant, la légation et les facultés que Léon X avait conférées au cardinal Wolsey (4); qu'il rendit à Raphaël de Médicis le gouvernement de Parme et de Plaisance, etc.

Adrien ne s'excusa pas moins de souscrire aux engagements pris par son prédécesseur, que d'entrer dans une ligue avec l'empereur et le roi d'Angleterre. Il ré-

(1) Lettre de la Chaulx à l'Empereur, du 9 mai 1522, dans le *Précis de la correspondance de Charles-Quint*, etc., et dans les notes et manuscrits historiques du comte de Wynants, directeur général des archives de Bruxelles, de 1775 à 1794.

(2) Lettre de Charles-Quint à la Chaulx, du 9 juin 1522, *ibid.*

(3) Voyez page 249, note 1.

(4) Instructions de la Chaulx dans le *Précis de la correspondance de Charles-Quint*, etc.

pondit à la Chaulx qu'il ferait plus pour l'empereur, sans traité, que son prédécesseur n'aurait jamais fait; que, d'ailleurs, toutes négociations de ce genre auraient un grand inconvénient, car elles ne pourraient être tellement secrètes que le roi de France ne vint à les découvrir : ce qui lui rendrait suspecte la médiation du pape. Il se montra disposé à continuer la légation du cardinal d'York en Angleterre, et il la continua en effet pour cinq années, en accordant de plus à Wolsey les fruits échus de l'abbaye de Saint-Albans; mais, malgré tout ce que la Chaulx put lui dire en faveur de Raphaël de Médicis, il refusa de lui rendre le gouvernement de Parme et de Plaisance, se fondant sur ce que cette charge exigeait un homme plus expérimenté qu'il ne l'était (1).

Bien d'autres points furent certainement traités dans les conférences du seigneur de la Chaulx avec Adrien VI. Ainsi ses instructions lui prescrivaient de demander le chapeau de cardinal pour l'évêque de Palencia (2), le patronage de l'évêché de Pampelune pour Charles et ses successeurs, rois de Castille et de Navarre, l'annexion

(1) Lettres de la Chaulx à Charles-Quint, des 11, 15, 28 mai 1522, dans le *Précis de la correspondance de Charles-Quint*, etc., et dans les MSS. historiques du comte de Wynants.

Au commencement de l'année suivante, Raphaël de Médicis, que Charles-Quint envoyait en Suisse, périt dans une tempête, en traversant la mer. (MSS. historiques du comte de Wynants.)

(2) Mota, grand aumônier de Charles-Quint.

Ce point tenait particulièrement à cœur à l'empereur; il y revient dans plusieurs de ses lettres.